

<http://solidaires-meteo.org/CTPL-DIRRE-du-07-12-2010.html>



CTPL DIRRE du 07/12/2010

- Sections locales - La Réunion - CTSS DIROI -

Date de mise en ligne : mercredi 22 décembre 2010

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés

Compte-rendu SPASMET Solidaires du CTPL DIRRE du 07/12/2010

[(Le SPASMET/Solidaires était représenté par : M. Levy ; C. Tanguy ; G. Ecornier)]

Le début de séance commence par une altercation entre DIRRE/D et la CGT, sur la présence du suppléant CGT au CTPL sans en avoir informé à l'avance l'administration. Le débat « tourne mal » et DIRRE/D évoque des faits extérieurs au CTPL concernant le suppléant CGT qui a pour conséquence d'envenimer encore plus la situation. La représentation CGT décide alors de ne pas siéger, et quitte le CTPL.

Le SPASMET regrette cette situation, et s'informerait pour le prochain CTPL des règles sur la présence des suppléants lors des séances.

Les secrétaires de séance sont désignés : A. Galland pour l'administration, et C. TANGUY pour les organisations syndicales.

Approbation du compte rendu du CTPL du 27 novembre 2009 avec une modification sur la ligne :

« Par ailleurs, l'arrivée de la CVH permet de pérenniser l'effectif de la MIR, et devrait permettre sans d'obtenir un TSI supplémentaire pour l'entretien du réseau et du radar. » Les OS demande la suppression du terme « sans ». DIRRE/D accepte.

Approbation du compte rendu du CTPL du 10 juin 2010

2TROED :2

Les OS présentes font une déclaration :

« Le SPASMET/Solidaires, et la CFDT dénoncent une véritable régression concernant le TROED proposé par DIRRE/D pour 2011. Le SPASMET/Solidaires et la CFDT, s'opposent à la fermeture de la station météorologique de Tromelin sans qu'aucune étude d'impact sur la suppression des points de mesure (radiosondage) n'ait été réalisée. A ce jour, il n'existe aucune date officielle de fermeture de la station de Tromelin, par conséquent le SPASMET/Solidaires et la CFDT demandent le maintien au TROED des 4 postes TSE et demande leur ouverture à la prochaine CAP. »

DIRRE/D évoque alors la fermeture de Tromelin. Il ne possède pas encore les conclusions officielles de la commission interministérielle, mais donne une date cible pour le retrait du personnel technique de METEO FRANCE pour la fin juin 2011. Il précise que les manoeuvres sous contrat à METEO FRANCE resteront présents sur Tromelin encore 3 ans, et leur avenir serait rediscuté avec les TAAF avant la fin de la période. Le SPASMET sera vigilant à ce que les agents sous contrat à METEO FRANCE ne soient pas laissés sur « le bord de la route ».

DIRRE/D indique que METEO FRANCE a financé le doublement de la station automatique de Tromelin ce qui sera prochainement réalisé.

DIRRE/D reprend l'argumentaire de la DG pour justifier le choix de supprimer 4 postes TSE à la DIRRE au TROED 2011, c'est-à-dire 1 départ sur 2 à la retraite non remplacé à METEO FRANCE. Une mauvaise évaluation des départs à la retraite faite par la DRH aboutit à une pression très forte pour réduire à tout prix les effectifs et à traduire

cela dans le TROED 2011.

Les OS demandent l'ouverture d'un poste TSI pour la MIR, au TROED 2011, justifié par l'arrivée en 2011 du radar sud et de nombreuses stations. DIRRE/ D nous informe avoir demandé à la DG, appuyé par un argumentaire et les directives DSO, la création d'un poste TSI (cf. CR du CTPL du 27/11/2009). D'après la Direction, la DG a reporté la création de ce poste à 2012, s'appuyant sur le fait que le radar ne sera opérationnel que fin 2011. Les OS resteront très vigilantes pour que la Direction tienne ses engagements sur ce point.

[*Vote du TROED 2011 : Pour : 6 (administration) Contre : 4 (3 SPASMET et 1 CFDT)

Vote pour la création d'un poste TSI à la MIR : Pour : 4 (3 SPASMET et 1 CFDT) Abstention : 6 (administration)*]

2Cadre de fonction :2

Par rapport à l'existant DIRRE/D a demandé une prime pour le RAQ sans être sûr de l'avoir. Les OS font remarquer que les TSI n'ont pas de primes fonctionnelles alors que les TSI de métropole en sont pourvus. Les OS font remarquer et marquent leur désaccord sur les primes distribuées à MIR/D et MIR/DA alors qu'ils sont déjà logés et que leurs collègues n'ont rien. Les OS préféreraient qu'elles soient redistribuées aux autres collègues de la MIR. DIRRE/D nous indique qu'il n'y a pas assez de primes à distribuer et que les fonctions sont différentes. DIRRE/D nous informe de la création d'une nouvelle prime CUT2 qui sera attribué à l'AE.

2Evolution du parc de logements de la DIRRE :2

Contexte : METEO FRANCE va supprimer 20 logements en outremer à l'horizon fin 2012. La DIRRE conservera le parc du Chaudron et un logement à Gillot. Les logements de Duparc, la Montagne, le Port, la Plaine des Cafres sont condamnés pour fin 2012. DIRRE/D nous propose une nouvelle redistribution des logements, avec notamment la disparition d'un US TTI, la disparition d'un US PREVI/CYC, et la disparition d'un US ADM.

DIRRE/D précise que la proposition de l'administration de loger des agents, prend comme justification la possibilité de faire fonctionner la DIRRE en cas d'alerte rouge. Il ajoute que la proposition formulée est celle qui diffère le moins de la situation actuelle. DIRRE/D est conscient que c'est un sujet sensible.

Les OS présentes, ne sont pas d'accord sur la proposition de l'administration et estiment que cette contrainte doit être utilisée pour revoir globalement la répartition des logements selon de véritables critères d'utilité de service, et demandent un report du point « Evolution du Parc de logements de la DIRRE » à un prochain CTPL.

L'administration accepte de reporter le point à un prochain CTPL.

2Mission à Tromelin :2

DIRRE/D assure qu'en cas d'alerte cyclonique, il demandera à l'armée d'évacuer les agents METEO présents sur Tromelin. Il précise que l'organisation de l'évacuation ne dépend pas de lui, ce qui sous entend qu'il n'a aucune assurance que cela puisse se faire.

2Organisation des horaires de travail à la DIRRE2

Les OS avaient adressé un courrier à DIRRE/D en octobre dernier concernant les vacances en horaires de bureau pour les personnels normalement en régime semi-permanent. Ce courrier est resté jusqu'à ce jour sans réponse. Les

OS dénonçaient l'utilisation d'horaires fixes et rigides avec une pause méridienne d'une heure imposée pour des journées de type bureau. Rappelons que le service PREVI/CYC utilise ce type d'horaires une bonne partie de l'année. Les OS demandent l'application du régime horaire de bureau pour les journées types bureau.

DIRRE/D est prêt à revoir les gabarits des vacances et à réduire la durée de la pause méridienne de 1h à $\frac{3}{4}$ d'h, mais ne désire pas utiliser le régime HB pour effectuer les journées type bureau, des services TTI et PREVI/CYC. Celui-ci trouvant même que le nombre de gabarits existant à PREVI/CYC est trop important. DIRRE/D admet que les horaires prédéfinis peuvent être dépassés en cas de charge de travail importante et que cela peut faire l'objet d'un correctif sur le mode déclaratif.

2 Suite donnée au conflit TTI de juin 2010

DIRRE/D a reçu individuellement tous les agents signataires du courrier de protestation, et a ensuite reçu TTI/D. Ces actions lui semblaient suffisantes. Il se propose d'assister à une prochaine réunion TTI.

Le SPASMET indique qu'il y a eu un problème avec les formations au sein de la division TTI. DIRRE/D indique que les formations prévues sont reportées en début d'année prochaine et avoue que le suivi des formations, notamment en fin d'année, n'a pas été optimal.

Le SPASMET met en garde DIRRE/D sur le fonctionnement de la division TTI qui a un lourd passif depuis de nombreuses années.

2 Suite de la réorganisation DAF :2

DAF/D a connaissance des problèmes de formation de certains agents sur les nouveaux outils de travail. Il assure que tous les personnels bénéficiant de la NBI ont des postes éligibles, et que malheureusement le nombre de NBI n'est pas suffisant pour satisfaire l'ensemble des postes éligibles. Le SPASMET dénonce cette façon de créer des inégalités au sein d'une équipe.

2 RS de Gillot :2

DIRRE/D informe que le RS de 0h prévu à Gillot ne dépend pas de lui mais du calendrier encore inconnu de la DSO. Le RS de 12h démarrera à la fermeture de Tromelin.

2 Consigne prise de congés en période cyclonique à Mayotte :2

DIRRE/D convient que l'actuelle note est floue, et en rédigera une nouvelle. Il précise que le chef de station doit être à disposition de la préfecture en période cyclonique, mais que pour les autres agents, il ne voyait pas d'inconvénient pour la prise de congés en période cyclonique du moment que le fonctionnement de la station ne soit pas entravé.

2 Condition de logement des TSI sur les îles éparses :2

Une mission d'évaluation de MIR/D a eu lieu dernièrement. DIRRE/D n'a pas encore les conclusions. Il reconnaît que les conditions de logement sur les îles restent difficiles et a conclu un arrangement avec les agents concernés.

2 Point sur le déploiement de Meteofactory :2

DIRRE/D indique que Meteofactory sera utilisé comme outil de production dès le début de l'année, et que pour les applications particulières, il était envisagé de réaliser la production sur SOPRANO (à Toulouse).

Pégase :

DIRRE/D ne veut pas que les agents de la DIRRE soient hyperviseurs. Selon lui, le rôle de PEGASE est de comptabiliser les heures et non pas de permettre aux agents de la DIRRE de savoir avec qui ils vont travailler. Le tableau de service de l'encadrement des divisions restera un mystère, probablement qu'il y a des choses à cacher ! DIRRE/D rappellera aux chefs de division qu'ils doivent informer leur service de leur planning.

Le SPASMET/Solidaires demande à l'administration de rappeler aux agents travaillant en semi permanent et permanent, de transmettre avant la fin de l'année leur souhait s'ils désirent modifier le taux de répartition BHR/IPHA

2Plan d'action DIRRE 20112

DIRRE/D informe qu'il n'est pas encore finalisé, et qu'il le présentera avant la fin décembre à l'ensemble du personnel.

2Budget prévisionnel 20112

Les OS constatent et déplorent que le budget 2011 sera encore en régression par rapport à 2010. Comme consolation, nous constatons que le budget formation est en nette progression.